



INTRODUCTION Section Compétences

À quelque poste que ce soit, votre réussite dépend de la valeur de votre contribution à l'organisation. Responsables, conseillers et coaches professionnels peuvent vous encourager, vous conseiller et vous guider sur le plan professionnel. Cependant, au final, vous et vous seul êtes le responsable du développement de votre carrière.

Ce rapport a été conçu pour vous aider à gérer et à développer votre carrière. Dans de nombreux postes, les compétences personnelles sont aussi importantes que les compétences techniques pour obtenir des performances supérieures. Les compétences personnelles sont souvent transférables à différents postes, tandis que les compétences techniques sont généralement plus spécifiques.

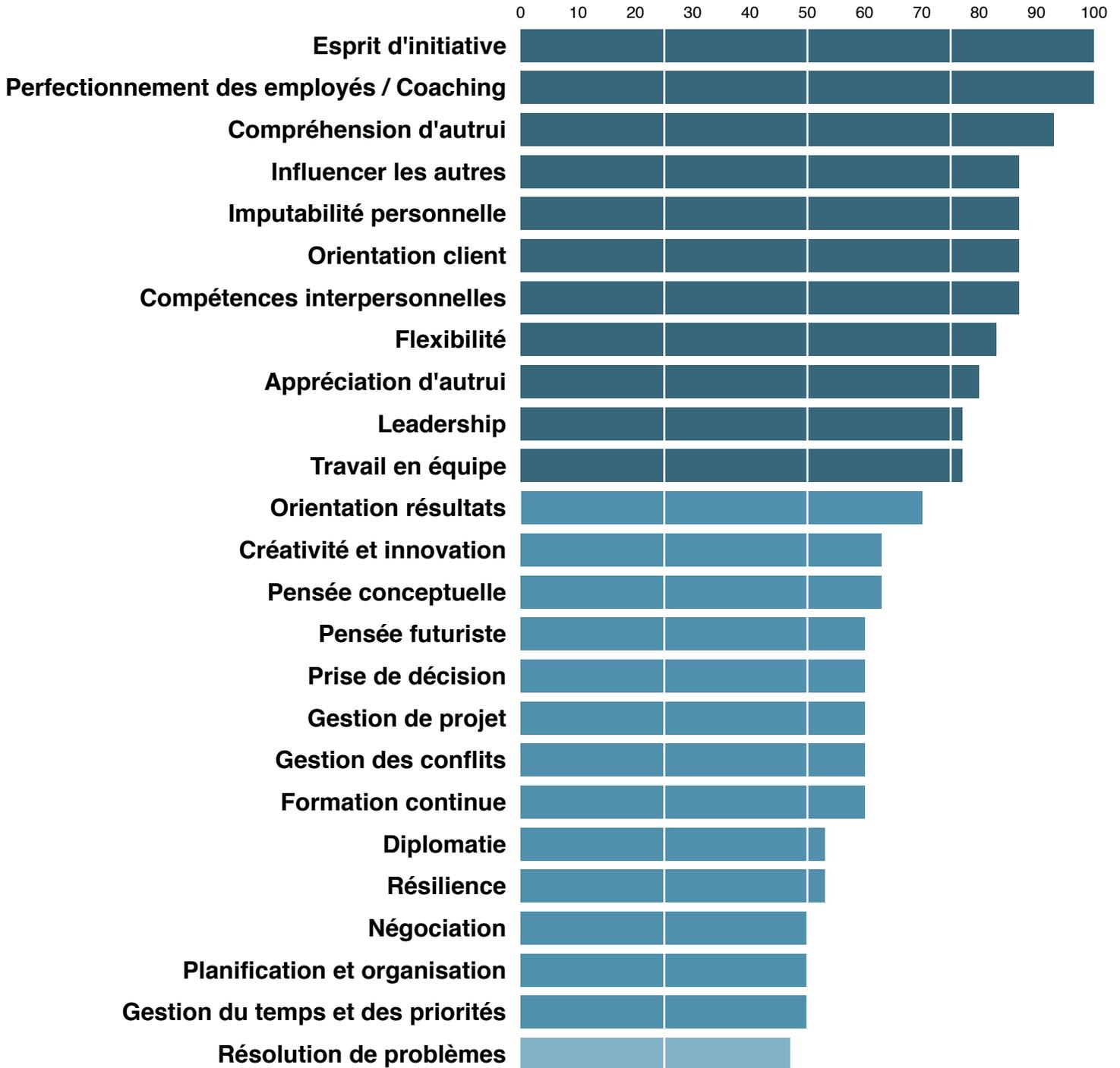
Bien que les compétences personnelles jouent assurément un rôle important dans le développement de carrière, il n'est pas nécessaire de développer pleinement chacune d'entre elles. En effet, le développement d'une compétence personnelle peut ne pas présenter d'intérêt pour votre carrière si celle-ci n'est pas exigée dans le poste que vous occupez actuellement. Afin d'optimiser votre potentiel, il est préférable d'axer vos efforts de développement sur les compétences personnelles requises dans votre poste actuel, ou dans celui que vous souhaitez obtenir.

Il est recommandé de lire l'intégralité du rapport avec un esprit ouvert. Chaque individu présente des domaines dans lesquels il peut s'améliorer. Avant de décider de travailler sur le développement des compétences personnelles que vous n'avez pas encore parfaitement développées, vous souhaitez peut-être analyser ce rapport avec un pair, un conseiller ou un coach professionnel dans lequel vous avez confiance. Peut-être même souhaitez-vous communiquer ce rapport à votre responsable. Dans la plupart des cas, les supérieurs hiérarchiques voient d'un très bon œil les individus qui souhaitent développer leurs compétences.



Indicateur de développement

Cette section de votre rapport montre votre niveau de développement de 25 compétences personnelles en fonction de vos réponses au questionnaire.

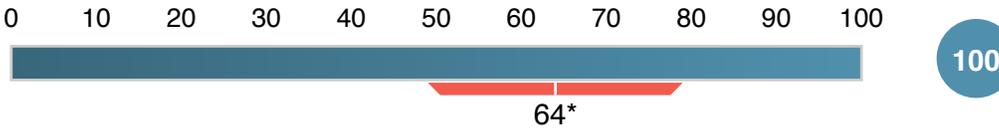




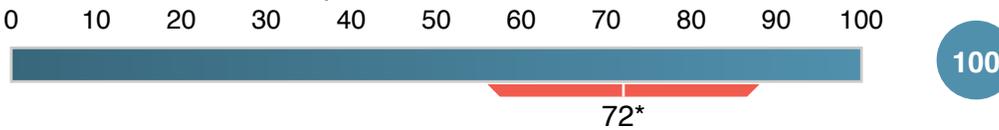
Ordre des compétences

Votre ordre unique de compétences est la clé de votre succès. Sachant ce qu'ils sont, est essentiel pour atteindre vos objectifs. Les graphiques ci-dessous placent vos compétences de la plus forte à la plus faible.

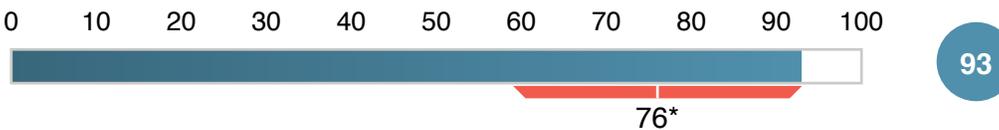
1. Esprit d'initiative - Faire preuve d'initiative et la volonté de débiter rapidement un travail.



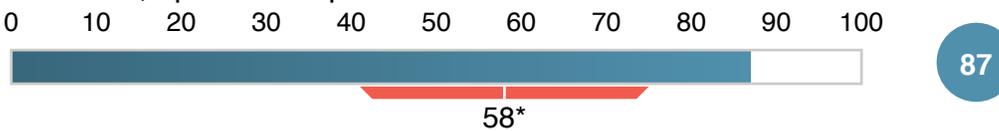
2. Perfectionnement des employés / Coaching - Faciliter et soutenir la croissance professionnelle des autres.



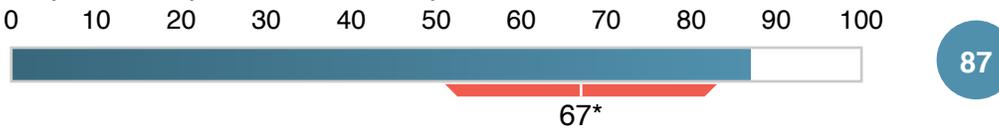
3. Compréhension d'autrui - Comprendre le caractère unique et les contributions des autres.



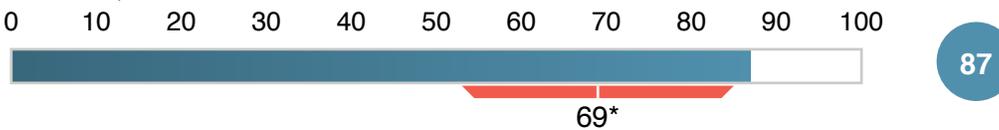
4. Influencer les autres - Personnellement, affecter les actions, décisions, opinions ou pensées des autres.



5. Imputabilité personnelle - Une mesure de la capacité d'être responsable pour ses actions personnelles.



6. Orientation client - Anticiper, rencontrer et/ou dépasser les besoins, désirs et attentes des clients.

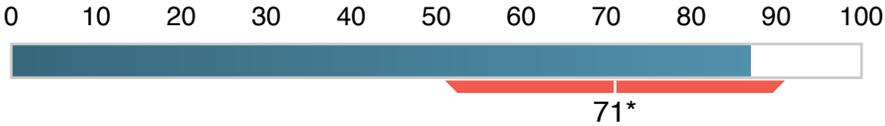


* 68 % de la population se trouve répartie dans la partie ombrée.

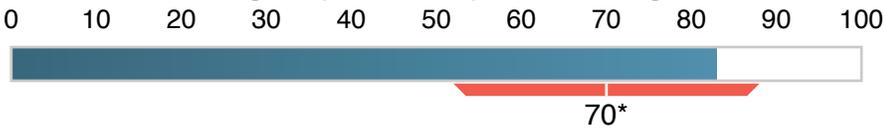


Ordre des compétences

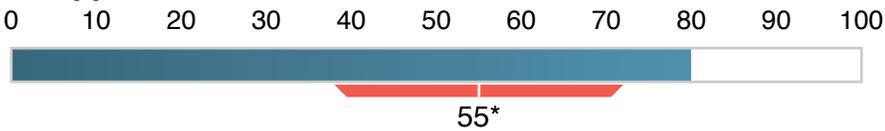
7. Compétences interpersonnelles - Communiquer efficacement, établir des relations solides et se lier à une grande variété de personnes.



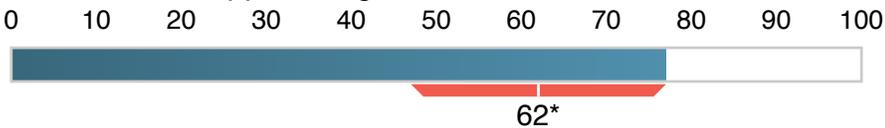
8. Flexibilité - Agilité pour s'adapter au changement.



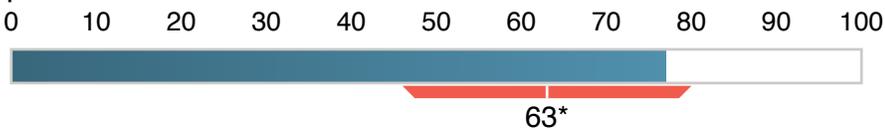
9. Appréciation d'autrui - S'identifier et se soucier des autres.



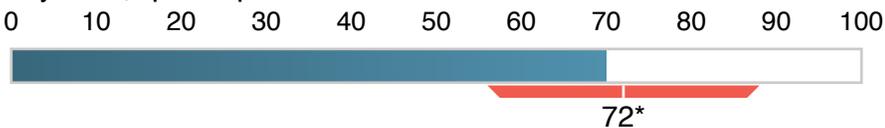
10. Leadership - Obtenir des résultats extraordinaires en affaires avec l'appui des gens.



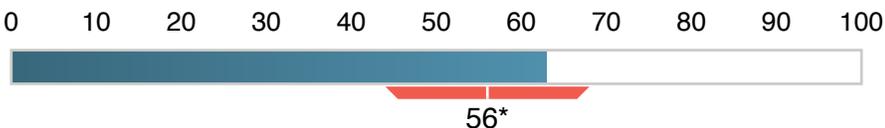
11. Travail en équipe - Travailler efficacement et de façon productive avec les autres.



12. Orientation résultats - Définir, poursuivre et réaliser les objectifs, quels que soient les obstacles ou les circonstances.



13. Créativité et innovation - Création de nouveaux designs, approches, processus, technologies et/ou systèmes pour obtenir le résultat souhaité.

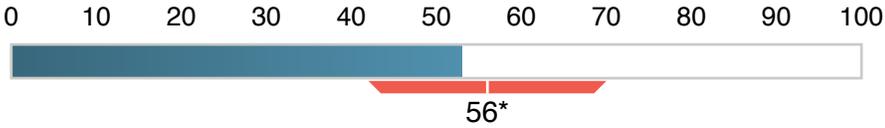


* 68 % de la population se trouve répartie dans la partie ombrée.



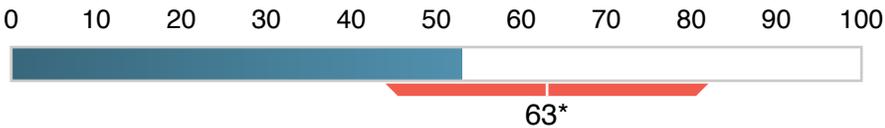
Ordre des compétences

20. Diplomatie - La capacité à traiter les autres équitablement, indépendamment de croyances et préjugés personnels.



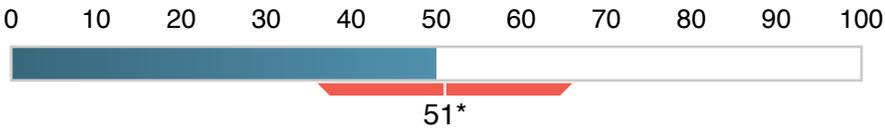
53

21. Résilience - La capacité à récupérer rapidement de l'adversité.



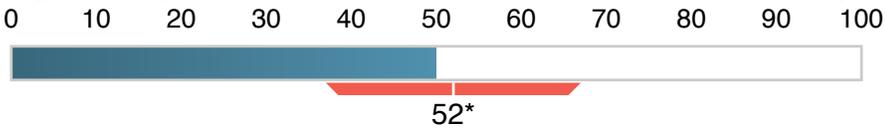
53

22. Négociation - Faciliter des ententes entre deux ou plusieurs parties.



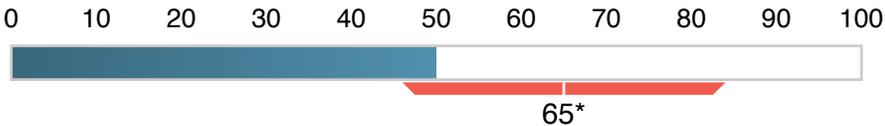
50

23. Planification et organisation - Utiliser des procédures logiques, systématiques et ordonnées pour atteindre les objectifs.



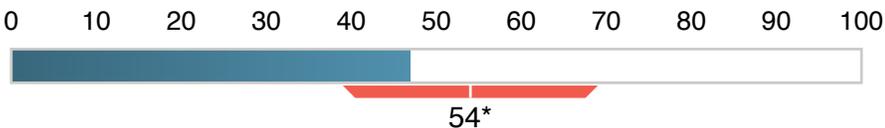
50

24. Gestion du temps et des priorités - Démontrer la maîtrise de soi et sa capacité à gérer le temps et les priorités.



50

25. Résolution de problèmes - Définir, analyser et diagnostiquer les éléments clés d'un problème afin de formuler une solution.



47



* 68 % de la population se trouve répartie dans la partie ombrée.



Résumé des compétences

21. Résilience: La capacité à récupérer rapidement de l'adversité.

- Démontre la capacité à surmonter les échecs.
- Vise à rester optimiste à la lumière de l'adversité.
- Évalue les nombreux aspects des situations pour créer un résultat positif.
- Reconnaît que la critique est une occasion de s'améliorer.
- Accepte les revers et cherche des moyens de progresser.
- Utilise la rétroaction pour aller de l'avant.
- Cherche à comprendre comment certains obstacles peuvent affecter les résultats.
- Voit des opportunités uniques en surmontant les défis.
- Travaille rapidement pour passer au travers des événements stressants ou amenant des émotions.
- Fait avec les évènements inévitables de la vie.

22. Négotiation: Faciliter la conclusion d'accords entre deux ou plusieurs parties

- Sait que les deux parties doivent obtenir ce qu'elles souhaitent avant que l'accord soit faisable.
- Écoute pour identifier et comprendre ce que souhaite chaque partie.
- Définis ce que chaque partie est prête à accepter dans un accord.
- Établis un climat de confiance, propice à une communication ouverte en vue de négocier les éventuelles conditions du contrat.
- Détermine les conditions d'un contrat.
- S'assure que chaque partie comprend les conditions de l'accord.
- Entérine les accords entre les parties par des contrats verbaux et/ou écrits.
- Écouter toutes les parties concernées et de veiller à toutes les parties comprend les enjeux.
- Permet à toutes les parties d'exprimer leurs points de vue.
- Facilite mutuellement des résultats bénéfiques pour satisfaire les divers intérêts.
